

PV-PROMEA

ACTUALITÉS 01/16

Bonjour

Nous avons le plaisir de vous communiquer de nouvelles informations relatives à PV-PROMEA:

Comptes annuels 2015 et degré de couverture au 31.12.2015

Le Conseil de fondation a adopté les comptes annuels 2015 et pris acte du **degré de couverture au 31.12.2015 qui était de 109,0 %** (degré de couverture de l'exercice précédent 112,1 %). Au cours de l'exercice écoulé, les placements financiers ont atteint une performance de 1,09 % (exercice précédent 9,13 %). Le rendement nécessaire inscrit au budget de 2,3 % n'a pas pu être atteint, ce qui a bien entendu réduit le degré de couverture dans les mêmes proportions. Le Conseil de fondation a néanmoins décidé en décembre 2015 de rémunérer les avoirs de vieillesse réglementaires **en 2016** en appliquant **un taux minimum de 2,0 %**, alors que le Conseil fédéral a fixé le taux minimum de rémunération de la LPP à 1,25 %.

De plus amples informations ayant trait aux comptes annuels et au degré de couverture seront publiées dans le rapport de gestion qui paraîtra à la mi-juin de 2016. La version abrégée de ce rapport sera envoyée à toutes les entreprises affiliées. Le rapport de gestion, version intégrale, et la version brève seront publiés sur notre site web www.promea.ch. Il est donc intéressant de consulter le site web aussi en dehors du rapport de gestion. PV-PROMEA y publie mensuellement ses données de performance ainsi que le niveau estimé du degré de couverture.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez des questions. Veuillez, le cas échéant, vous adresser à la Direction de PV-PROMEA en composant le numéro 044 738 53 53 ou par courriel adressé à info@promea.ch.

Nous vous remercions de bien vouloir communiquer ces informations à vos collaboratrices et collaborateurs.

Schlieren, le 21 avril 2016

Meilleures salutations

PV-PROMEA

Conseil de fondation et Direction

PV-PROMEA

Ifangstrasse 8, case postale, 8952 Schlieren

Tél. 044 738 53 53, Fax 044 738 54 64

info@promea.ch, www.promea.ch